

Rapport du jury du concours commun externe de secrétaire administratif de classe normale session 2025

Référence :

[Arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues](#)

I- Le directoire et les membres :

Le concours commun externe de secrétaire administratif de classe normale ouvert pour la session 2025 a été organisé par la direction des examens et concours du rectorat de l'académie de Bordeaux et placé sous la présidence de Madame Marie-Béatrice CELABE, directrice générale des services adjointe de l'Université de Bordeaux, et sous la vice-présidence de Monsieur Jean-Claude MANDEMENT, chef de bureau à la direction des examens et concours au rectorat de Bordeaux.

Le jury de ce concours commun était composé outre la présidente et le vice-président, de 22 membres issus des administrations des services déconcentrés de l'Etat (SGAMI, Préfecture, Secrétariat Général Commun, SAR, Cour d'Appel, DREAL, Centre Ministériel de Gestion) ainsi que des services et établissements de l'académie de Bordeaux (Rectorat, DSDEN, Université, lycée, collège).

II- Les postes offerts :

27 postes étaient déclarés ouverts au titre des différents ministères pour accéder aux corps suivants :

8 postes de secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, 11 postes de secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer, 2 postes de secrétaires administratifs du ministère de la justice, 2 postes de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable (spécialité administration générale), 3 postes de secrétaires administratifs du ministère des Armées, 1 poste d'assistant d'administration de l'aviation civile

III- Les épreuves :

Les épreuves écrites se sont déroulées le 9 avril 2025 et les épreuves orales du 2 au 4 juin 2025.

546 candidats se sont initialement inscrits à ce concours. 296 candidats ont participé et remis leurs copies lors de la phase d'admissibilité. 120 candidats ont été déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites. **Le seuil d'admissibilité était de 50.75/100.**

A l'issue de la phase d'admission, 27 candidats ont été déclarés admis sur liste principale et 13 candidats ont été classés en liste complémentaire.

Le lauréat de ce concours classé en rang 1 a obtenu un résultat global de 127.75 points sur 180.

Le dernier admis sur liste principale a obtenu un résultat global de 120.60 points sur 180. Le dernier candidat admis sur liste complémentaire a obtenu un résultat global de 115.5 points sur 180.

A- Les épreuves écrites d'admissibilité :

Les épreuves écrites comprenaient pour tous les candidats un cas pratique portant sur la transformation numérique de l'Etat et ses impacts, et une épreuve de questions relatives à la budgétisation verte auxquelles s'ajoutaient selon le choix du candidat :

- concernant les problèmes économiques et sociaux : le développement et ses inégalités ;
- pour la comptabilité et les finances : des opérations courantes, des opérations d'investissement, des opérations d'inventaire, et de l'analyse financière, il s'agissait ici de comptabilité privée ;
- concernant les enjeux de la France contemporaine et de l'Union européenne : la construction européenne et ses politiques publiques actuelles ;
- pour la gestion des ressources humaines : l'évolution des compétences des agents

Les meilleures copies de cas pratique faisaient apparaître :

- sur le fond : une compréhension de la thématique du sujet, une capacité de synthèse et de contextualisation.
- sur la forme : des phrases courtes, un vocabulaire précis, une introduction, un plan apparent, des transitions, une absence de fautes d'orthographe ou de syntaxe.

Les moins bonnes copies nécessitent un entraînement à la méthodologie du cas pratique car au-delà de la synthèse, il faut aussi bien gérer son temps pour finir sa composition et la relire.

Les meilleures copies de questions à réponses courtes et épreuves à options comportaient :

- une structuration des réponses faisant appel à des connaissances personnelles, visant l'exhaustivité
- des réponses objectives et neutres, étayées par des exemples pertinents

Les notes obtenues aux épreuves d'admissibilité :

EPREUVE	MINIMUM	MOYENNE	MAXIMUM
CAS PRATIQUE	0,0	9,12	18,25
QRC-GRH	3,5	10,01	17,75
QRC-Enjeux France	3,75	10,98	17,5
QRC-Compta.	2	8,03	16
QRC-Pbm éco.	2	11,13	18

L'épreuve des questions relatives à la gestion des ressources humaines est la plus choisie par les candidats : 144. L'option la moins choisie étant les questions relatives à la comptabilité et finance : 34.

Les candidats doivent choisir l'option pour l'épreuve de questions en fonction de leur sensibilité, connaissances et expériences, car il s'agit bien de questions professionnelles qui, même s'il y a l'appui de documents, peuvent rendre les réponses difficiles pour un candidat ne maîtrisant pas le domaine.

B- L'épreuve orale d'admission :

Le jury s'est réparti en trois commissions régularisées par la présidente.

Les textes proposés à l'analyse des candidats ont mis en évidence les sujets suivants :

Les politiques publiques en faveur des jeunes
La phobie administrative et le non recours aux droits
La précarité étudiante
l'IA, opportunités ou menaces pour l'action publique
La politique de lutte contre le narcotrafic
Les stéréotypes filles garçons

Chaque texte est accompagné de deux questions.

Un constat général : une grande hétérogénéité des prestations des candidats due à des préparations au concours variables. Quelques candidats ont vu leur prestation amoindrie par un stress mal contenu.

Les meilleurs candidats ont su prendre du recul par rapport au texte, éviter la paraphrase, ouvrir vers d'autres sujets de politiques publiques, illustrer avec des exemples pris en dehors du texte et tirés de leur connaissance ou leur expérience, les connaissances personnelles permettant d'apporter une réelle analyse du texte. Beaucoup de candidats ont transformé les questions en plan, or ce n'est pas toujours

pertinent. En revanche, les réponses aux questions doivent apparaître dans le déroulé.

Les connaissances sur l'administration étaient très inégales, d'un candidat à l'autre. Il ne s'agissait pas de s'assurer que le candidat connaissait tous les arcanes de l'administration de l'Etat mais de connaître les principes de l'organisation de l'État et au moins un sujet d'actualité en lien avec les politiques publiques mises en œuvre.

Pour les mises en situation, les meilleurs candidats ont appréhendé les situations avec calme et hauteur de vue, en les replaçant à la fois dans un cadre administratif et au niveau d'un cadre intermédiaire (catégorie B).

La présentation du parcours du candidat se faisait généralement en réponse à une question du jury. Certains candidats n'ont pas su lier leurs expériences professionnelles antérieures à leur souhait d'intégrer la fonction publique en tant que secrétaire administratif.

Certains candidats se projettent peu sur les fonctions de secrétaire administratif et il leur est difficile de les différencier de celles d'un adjoint administratif. Les activités et tâches relevant de ce niveau de responsabilités semblent méconnues. Les candidats ayant déjà une expérience professionnelle ne développent pas assez leurs compétences opérationnelles transférables sur un poste de secrétaire administratif.

S'agissant d'un concours commun externe, il est conseillé aux candidats de montrer une curiosité et une ouverture d'esprit sur l'ensemble des ministères proposés.

Enfin, il est attendu lors d'une épreuve orale un argumentaire et des réponses claires et structurées révélant une bonne compréhension du sujet et des questions posées.

Nos conseils aux futurs candidats :

Approfondir les connaissances via Vie publique
Suivre l'actualité des ministères
Se renseigner sur l'organisation et le fonctionnement des ministères pourvoyeurs de postes et non pas uniquement sur celui pré-choisi
Se renseigner sur les fonctions et missions d'un SA dans les différents ministères
Rencontrer des fonctionnaires déjà en poste lors de forums de l'emploi
S'entraîner à l'épreuve du commentaire de texte en se chronométrant, et en proposant une analyse personnelle présentant le contexte et les enjeux de la thématique proposée
Préparer une présentation de son parcours et de sa motivation